

gure pour notre avenir quand on constate que nous pouvons étudier avec calme tous les aspects qu'un tel incident comporte.

L'honorable A. K. HUGESSEN: Honnables sénateurs, selon une aimable coutume parlementaire, je désire tout d'abord féliciter les motionnaires de l'Adresse. Je fais partie de cette Chambre depuis neuf ans et j'avouerai franchement que je ne me souviens pas avoir écouté des discours avec plus de plaisir que ceux qui ont été prononcés hier après-midi par les honorables représentants de Nipissing (l'honorable M. Hurtubise) et de Northumberland (l'honorable M. Burchill).

Des VOIX: Très bien!

L'honorable M. HUGESSEN: C'est la première fois qu'il m'est donné d'adresser la parole à mes collègues depuis que je suis revenu, en décembre dernier, de la conférence de la commission préparatoire à la réunion de l'Organisation des Nations Unies à Londres à laquelle, comme les honorables sénateurs le savent, j'étais un des représentants du Parlement canadien et, en particulier, du Sénat. Je profite de l'occasion pour faire part aux honorables membres de quelques considérations, tout d'abord sur le travail de la commission préparatoire à Londres et sur la situation internationale qui régnait alors et, en second lieu, sur la façon dont elle a évolué depuis la conférence. Il est d'autant plus nécessaire de le faire que la scène du monde s'est assombrie et que les relations entre les divers pays ne semblent plus les mêmes.

Je trouve dans le discours du trône une autre raison, si cela est franchement nécessaire, aux quelques remarques que j'ai à faire sur les questions internationales. Dans ce que je considère le paragraphe qui a la plus grande portée, le discours du trône dit ce qui suit:

Ce n'est qu'en fonction de la situation mondiale que tous nos problèmes peuvent être envisagés sous leur vrai jour. L'avenir de notre pays, comme des autres, repose sur le succès qui couronnera l'œuvre de la reconstruction mondiale, et sur l'établissement d'une paix durable. Plusieurs des mesures que vous serez appelés à étudier au cours de la présente session porteront sur cet aspect plus général des affaires humaines.

Si, de plus, je ne m'excuse pas d'aborder de telles questions c'est que j'en trouve la raison dans la dernière partie du discours éloquent que vient de prononcer l'honorable leader de l'autre côté de la Chambre (l'honorable M. Haig) quand il a fait allusion aux devoirs de la Chambre et aux occasions qui lui sont offertes quand il s'agit d'aborder le domaine des affaires internationales.

Tout d'abord, je parlerai de la commission préparatoire elle-même. Comme les honorables M. ROBERTSON,

rables sénateurs le savent, son travail consistait surtout à la préparation de la conférence. La commission était chargée de préparer une foule de documents pour les séances de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui devaient être tenues à Londres le mois suivant, c'est-à-dire en janvier. La meilleure façon d'indiquer le genre de travail qu'avait à faire la commission préparatoire est de comparer l'Organisation des Nations Unies à une société commerciale. L'Organisation a sa charte, qui a été approuvée à San-Francisco, mais, avant qu'elle puisse se mettre à l'œuvre, il fallait que ses sociétaires se rencontrent, édictent des règlements et établissent de quelle façon ils allaient procéder. En d'autres termes, la réunion de la commission préparatoire équivalait à une assemblée d'organisation des Nations Unies.

J'aimerais ici dire un mot de la délégation canadienne à la commission. Comme vous le savez, elle comprenait des représentants de nos trois grands partis politiques et d'un président non lié à la politique en la personne de notre digne ambassadeur en Russie, M. Wilgress. Mais, en dépit du fait que la délégation comprenait des libéraux, des conservateurs et un membre du parti C.C.F., aucune divergence politique ne nous divisa. Toutes nos délibérations se terminèrent par des décisions unanimes sur l'attitude que nous devrions prendre comme groupe aux réunions de la commission ou comme membres individuels d'un comité quelconque. De cette façon nous avons effectivement représenté le peuple canadien tout entier, car on reconnaîtra que quelles que soient les opinions que les Canadiens peuvent avoir sur les questions d'ordre interne, ils s'entendent généralement sur la politique internationale du Canada. Peut-être dois-je ici faire une exception. Il se trouve une quantité négligeable de gens aux tendances communistes et de compagnons de voyage dont les idées sur les affaires internationales sont sujettes, de temps à autre, aux fluctuations les plus saugrenues. Vous ne pouvez deviner à un moment donné quelle attitude ces messieurs prendront. Tout ce que vous pouvez dire c'est qu'elle ne sera pas dictée par les intérêts du Canada, vu que ces messieurs cherchent ailleurs leur inspiration et leur délassement intellectuel.

Je dirai maintenant un mot des conseillers techniques qui accompagnaient notre délégation à Londres. Pour la plupart, ils comprenaient des fonctionnaires permanents du ministère des Affaires extérieures. Je ne vois pas de mal à dire ici, comme je l'ai déjà fait, toute mon admiration pour la haute valeur des membres du ministère des Affaires